





MASTER HISTOIRE PARCOURS DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences Humaines et Sociales
 - > En formation initiale
 - > [En formation continue](#)
 - > En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - Rythme variable selon les périodes : Mensuel : 1 mois en entreprise / 1 mois en cours Hebdomadaire : 3 jours / semaine en entreprise Immersion définitive à partir du mois d'avril
 - > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
 - > [Accessible aux personnes en situation de handicap](#)
- > [120 crédits ECTS](#)
 - > 4 semestres
 - >  La Rochelle

 - de 2 mois pour accéder au 1er emploi

 89 % des diplômés sont en emploi
selon une étude réalisée 18 mois après obtention du diplôme

CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

CONTACT

Site Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : + 33 (0)5 46 45 68 00
Web :
Courriel : candidature-scol@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable



Vous souhaitez devenir un acteur culturel, dans une filière dynamique et un secteur d'activité en constante expansion ?

Le master Direction de projets ou établissements culturels de l'Université de La Rochelle est fait pour vous.

Notre formation privilégie le travail avec des professionnels reconnus, la conduite de projets et la mise en situation de responsabilité. Elle vous permettra d'acquérir les compétences techniques et pratiques indispensables pour devenir un professionnel des métiers liés au développement culturel.



Laurent Hugot (M2)

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+3, Bac+4 ou équivalent.

Master 1 : des connaissances sont requises en sciences humaines et sociales, science politique ;

Master 2 : des connaissances sont requises en sciences humaines et sociales, science politique, sciences de gestion et de communication.

> Comment candidater ?

En 1re année de Master, la sélection des candidats est réalisée sur concours.

Vous souhaitez [candidater en 1re année de Master](#)

Vous souhaitez [candidater en 2e année de Master](#)

Alternance : l'accès à la 2e année de master en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat de professionnalisation.

PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Semestre 1

> Histoire atlantique ●

- Evaluation à l'UE
- Histoire culturelle atlantique
- Histoire des politiques culturelles
- Histoire des structures patrimoniales

> Médiations de l'histoire ●

- Evaluation à l'UE
- Médiations culturelles
- Médiations patrimoniales
- Médiations visuelles

> Recherche 1 ●

- Evaluation à l'UE
- Mémoire : méthodologie
- Méthode et pratique de l'enquête
- Méthodologie de l'histoire orale

> Mineure : Valorisations de l'histoire et du patrimoine ●

- Evaluation à l'UE
- Recherche : Archivistique et bibliographie
- Spécialité : Patrimoine et culture

> Module complémentaire ■

- Préparation à la mobilité semestre impair - Anglais
- Préparation à la mobilité semestre impair - Espagnol
- Préparation à la mobilité semestre impair - Portugais

> Unités transversales ●

- Elaboration du mémoire
- Langue vivante étrangère : Anglais

> Semestre 2

> Histoire du littoral ●

- Evaluation à l'UE
- Histoire de l'ouest atlantique
- Histoire environnementale littoral et mer
- Patrimoines littoraux et maritimes

> Médiations de l'histoire 2 ●

- Evaluation à l'UE
- Les entreprises culturelles
- Les entreprises du patrimoine

> Recherche 2 ●

- Développement local par la recherche
- Evaluation à l'UE
- Mémoire : recherche et interdisciplinarité
- Recherche et patrimoine

> Mineure : Valorisations de l'histoire et du patrimoine ●

- Evaluation à l'UE
- Recherche : Outils de valorisation numériques
- Spécialité : Patrimoine et culture

> Module complémentaire ■

- Préparation à la mobilité semestre pair - Anglais
- Préparation à la mobilité semestre pair - Espagnol
- Préparation à la mobilité semestre pair - Portugais
- Projet Rescue Jean Monnet

> Unités transversales ●

- Langue vivante étrangère : anglais
- Soutenance mémoire
- Stage (4 semaines)

> Semestre 3

> Analyse stratégique des politiques culturelles ●

- Cadre juridique et de gestion des établissements culturels
- Evaluation à l'UE
- Les méthodes de l'observation et de l'évaluation
- Les politiques culturelles urbaines

> Approche comparée des politiques culturelles ●

- Economie de la culture
- Evaluation à l'UE
- Les politiques culturelles en Europe
- Sociologie de la culture

> Les domaines de l'intervention culturelle ●

- Action artistique et culturelle
- Ateliers professionnels 1
- Evaluation à l'UE

> Mineure : Outils et principes du management des établissements culturels (DPEC) ●

- Evaluation à l'UE

- Management des établissements culturels
- Outils numériques

> **Module complémentaire** ■

- Préparation à la mobilité semestre impair - Anglais
- Préparation à la mobilité semestre impair - Espagnol
- Préparation à la mobilité semestre impair - Portugais

> **Unités transversales** ●

- Gestion de projets
- Langue vivante étrangère : Anglais
- Projet collectif

> **Semestre 4**

> **Les territoires de l'intervention culturelle** ●

- Ateliers professionnels 2
- Evaluation à l'UE
- Les territoires de l'action culturelle et artistique
- Urbanisme et développement culturel

> **Séminaires et outils professionnels** ●

- Communication
- Droit de la culture
- Evaluation à l'UE
- Outils de gestion
- Séminaires professionnels

> **Module complémentaire** ■

- Préparation à la mobilité semestre pair - Anglais
- Préparation à la mobilité semestre pair - Espagnol
- Préparation à la mobilité semestre pair - Portugais
- Projet Rescue Jean Monnet

> **Unités transversales** ●

- Langue vivante étrangère : Anglais
- Mission en entreprise (Alternants)
- Stage (12 semaines)

> **Règlements et programmes**



Calendrier alternance (à partir de la 2e année) https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance-_dpec_23-24-1.pdf

> Interaction avec le monde professionnel

La formation bénéficie du soutien des villes de La Rochelle et de Nantes ainsi que du Ministère de la Culture et de la Communication. Les interventions sont assurées par des enseignants-chercheurs de l'Université de La Rochelle, des universités de Rennes, de Paris 8, d'Angers et de Bordeaux avec le concours des Ecoles d'Architecture et du Paysage de Bordeaux et de Paris La Villette. Les interventions sont également assurées par des professionnels issus des différentes structures visées par la formation : Direction des Affaires culturelles, DRAC, responsables d'équipements, chargés de mission, responsables d'associations.



INTERNATIONAL

VOUS POURREZ EFFECTUER UN STAGE À L'ÉTRANGER OU UN SÉJOUR D'ÉTUDES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS D'ÉCHANGE :

- LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE
- LES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE COOPÉRATION DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ AVEC DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES DANS D'AUTRES PARTIES DU MONDE.

EN SAVOIR PLUS : [HTTPS://WWW.UNIV-LAROCHELLE.FR/INTERNATIONAL/DEPART-INTERNATIONAL](https://www.univ-larochelle.fr/international/depart-international)

ET APRÈS

> Poursuite d'études

- [Doctorat](#)

> Secteurs d'activité

- Administration publique, science politique
- Culture, patrimoine
- Tourisme

> Métiers

- Chargé de mission de la réhabilitation des quartiers urbains
- Chargé de mission de l'intervention artistique en milieu urbain
- Directeur de centre culturel
- Directeur de l'action culturelle
- Responsable de la coopération décentralisée ou des programmes européens des collectivités locales

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 4 mars 2024 11h41min